



Pourquoi les Faucheurs volontaires disent NON **aux VrTH mutées** (VrTH : variétés rendues tolérantes aux herbicides)

Depuis les années 90, la grande majorité des OGM sont des plantes génétiquement manipulées pour être tolérantes à un herbicide. On le sait: le fabricant vend à la fois l'OGM et l'herbicide associé.

Le but affiché étant de faciliter le travail de l'agriculteur et d'augmenter les rendements.

Les premiers OGM étaient obtenus par la technique de **transgénèse** c'est à dire par transfert d'un gène (en fait, une construction génétique) d'une autre espèce dans la plante cultivée. Ainsi la plante qui a reçu un gène de tolérance à un herbicide absorbe celui-ci sans que cela ne la tue, ce qui n'est pas le cas des mauvaises herbes qui meurent (en théorie mais en réalité des résistances s'installent).

Il faut parler par exemple du soja Round Up Ready importé d'Amérique latine et qui nourrit les animaux d'élevage.

Une autre de ces plantes GM est le colza qui a été cultivé en France dans les années 90. Il s'avère que celui-ci se croise facilement avec un grand nombre de variétés sauvages et cultivées. Le **gouvernement français** alerté par la profession agricole (et des fauchages !) **avait alors interdit la culture des colzas transgéniques** tolérants aux herbicides en raison des risques de dissémination irréversible du caractère de tolérance.

D'autre part sous la pression des Faucheurs Volontaires et autres mouvements et face au rejet des OGM transgéniques par la société, les cultures de ces OGM en France ont été supprimées. Le moratoire sur le maïs Mon 810 étant redemandé et reconduit chaque année.

Cependant pour répondre aux besoins de l'agriculture industrielle, une nouvelle technique : la **mutagenèse** provoquée (par des agents mutagènes) a permis d'obtenir artificiellement des variétés de plantes tolérantes aux herbicides (colza , tournesol et dans une moindre mesure maïs) qui **sont cultivées**.

Ces plantes mutées VrTH **brevetées** sont issues de manipulations génétiques et définies comme OGM par la directive européenne 2001/18 mais exclues du champ d'application de celle-ci et de ce fait elles ne sont pas évaluées et étiquetées en tant qu'OGM. **Ce qui est contraire au principe de précaution** puisque ces plantes absorbant l'herbicide en contiennent et sont à l'origine d'huiles alimentaires que nous retrouvons dans nos assiettes.

Elles ont été exclues du champ d'application de la directive au motif que la mutagenèse a été traditionnellement utilisée depuis plusieurs décennies et que sa sécurité est avérée.

Les Faucheurs volontaires réfutent cet argument parce que:

- les variétés mutées utilisées depuis 50 ans sont des OGM qui n'ont **jamais été évalués**, on les a cachés aux paysans, **la mutagenèse était dans ce cas faite sur plante entière ce qui n'est pas le cas des VrTH mutées actuelles issues de cultures de cellules in vitro** ce qui empêche toute réparation par la plante,
- il est démontré aujourd'hui que les VrTH mutées ont plus d'effets non intentionnels que les variétés obtenues par transgénèse*, donc elles sont encore moins sûres,
- la culture des VrTH ne réduit pas la quantité d'herbicides à grande échelle car elle génère des résistances qui amèneront les utilisateurs à augmenter les doses et à utiliser d'autres toxiques.

Nous rappelons aussi que pour le colza muté VrTH, les risques de dissémination du caractère de tolérance sont les mêmes que pour le colza transgénique, la pollution génétique induite par des croisements interfertiles avec les espèces sauvages de crucifères étant très élevée (moutarde des champs, ravenelle, rapistre, etc...).

Nous dénonçons donc :

- le **manque d'expertises objectives** sur le sujet et conflits d'intérêts majeurs, la plupart des études étant directement produites par les sociétés qui commercialisent ces produits,
- la coexistence impossible avec les filières de l'agriculture biologique ,
- l' **absence de transparence** dans toute la filière, des agriculteurs aux consommateurs.

Nous dénonçons le passage en force des semenciers, nous dénonçons le fait qu'ils voudraient faire passer cette mutagenèse provoquée comme similaire d'un phénomène naturel : il y a tromperie des paysans et de toute la société. Ces VrTH sont des OGM cachés.

Nous dénonçons aussi le brevetage du vivant parce que l'enjeu est celui de la privatisation et de la marchandisation du vivant au profit de quelques multinationales et au **détriment du bien commun et des peuples** dans leur ensemble.

Les politiques doivent prendre leurs responsabilités en ce domaine.

Un moratoire a été demandé au gouvernement par des organisations regroupées sous le nom d'**Appel de Poitiers**. Après plusieurs requêtes, le conseil d'État renvoie 4 questions préjudicielles à la Cour de Justice Européenne qui en est donc saisie. **Ces questions sont relatives à la réglementation des OGM mutés y compris par les nouvelles techniques et notamment vis à vis du principe de précaution.**

* R.Batista et al. 2008, "Microarray analyses reveal that plant mutagenesis may induce more transcriptomic changes than transgene insertion", Proc. Natl. Acad. Sci. USA 105:3640-3645